

<b>CIAS</b>	Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil d'Administration</b> du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2025-22
-------------	--	--------------------------------------

Séance du : 24 AVRIL 2025

Le 24 avril deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT PRESENTS (9) M. MARY, Mme BESNARD, Mme BOTTON, M. BOURREAU, Mme DUBIN, , M. LOGEAS Mme MERCERON, Mme RENAUDIN, Mme REVEAU

ABSENTS EXCUSES (8) M. MAROLLEAU, M. BERTON, Mme BILLY, Mme BOUDOIRE Mme BOUCHETEAU, Mme FERCHAUD, M. LARDIERE, Mme SOULARD,

POUVOIRS

Date de la convocation 17 avril 2025

Secrétaire de séance Mme VINCENDEAU

---

**BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE (40801) – ETAT DU REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES (ERRD) 2024**

**Considérant** que le budget du Service de Soins Infirmiers à domicile est un budget relevant de l'instruction M22 et qu'il convient de voter l'Etat du Réalisé des Recettes et des Dépenses (ERRD) avant le 30 avril de l'année N+1 ;

Après étude, le compte de gestion dressé par le Comptable du trésor est conforme à la comptabilité de l'ordonnateur.

**Il est proposé au conseil d'administration du CIAS du Bocage Bressuirais :**

- **De procéder au vote de l'ERRD 2024 suivant :**

Budget Annexe SSIAD : ERRD 2024			
Section d'exploitation			ERRD 2024
	Dépenses	Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	49 480,07 €
		Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	1 272 990,92 €
		Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	103 538,55 €
	<b>TOTAL DEPENSES 2024</b>		<b>1 426 009,54 €</b>
	Recettes	Groupe 1 : Produits de la tarification	1 541 744,12 €
		Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	41 445,61 €
		Groupe 3 : Produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	5 283,00 €
	<b>TOTAL RECETTES 2024</b>		<b>1 588 472,73 €</b>
	<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024</b>		<b>+ 162 463,19 €</b>

<b>+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>3 360,61 €</b>
<b>- Produits des cessions d'éléments d'actif</b>	<b>- 2 217,00 €</b>
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (CAF)</b>	<b>163 606,80 €</b>

Tableau de financements	EMPLOIS	
	Insuffisance d'autofinancement (IAF)	0,00 €
	Titre 1 : Remboursement des dettes financières	0,00 €
	Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé	21 030,96 €
	Titre 3 : Autres emplois	0,00 €
	<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>21 030,96 €</b>
	Apport au fonds de roulement	144 925,12 €
	<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>	<b>165 956,08 €</b>
	RESSOURCES	
	Capacité d'autofinancement (CAF)	163 606,80 €
Titre 1 : Augmentation des capitaux propres	132,28 €	
Titre 2 : Augmentation des dettes financières	0,00 €	
Titre 3 : Autres ressources	2 217,00 €	
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>165 956,08 €</b>	
Prélèvement sur fonds de roulement	0,00 €	
<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>	<b>165 956,08 €</b>	

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

- D'APPROUVER l'ERRD 2024 du Service de Soins infirmiers à Domicile.
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré, **le conseil d'administration, à l'unanimité,**

**ADOpte** cette délibération,

**AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme  
Le Vice-Président  
François MARY

**Certifié exécutoire**  
**Reçu en Sous-Préfecture**  
**le** 25/04/2025  
**Publié et Notifié**  
**le** 25/04/2025



